

## L'ANDRA FAIT SON SIMPLESHOW

La gestion des déchets radioactifs est un sujet de société majeur mais complexe. Afin de rendre ce sujet accessible au plus grand nombre, l'Andra propose un nouveau support d'information multimédia : le Simple Show.

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### Contact presse

Annabelle Quénet  
01 46 11 83 01  
06 31 00 40 87  
[annabelle.quenet@andra.fr](mailto:annabelle.quenet@andra.fr)  
[www.andra.fr](http://www.andra.fr)

#### À propos de l'Andra

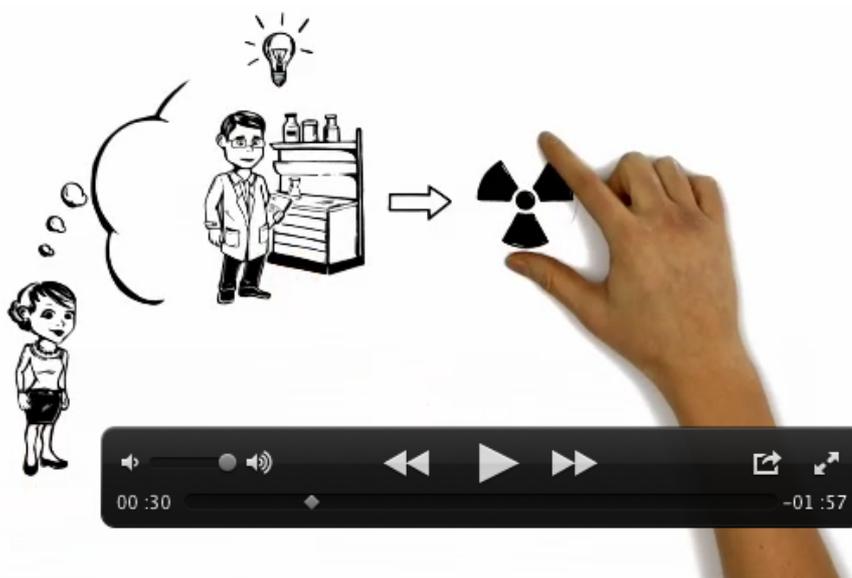
L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

- Le **SIMPLE SHOW** est un mélange de vidéos et de bandes dessinées réalisées à partir de dessins simples, permettant d'expliquer un sujet complexe de façon ludique et pédagogique.

Ce film d'animation revient sur des idées reçues et répond simplement à des questions telles que : Les déchets radioactifs sont-ils seulement produits dans les centrales nucléaires ? Restent-ils éternellement radioactifs ? Peut-on faire disparaître les déchets radioactifs ?...



<http://www.dechets-radioactifs.com>

Le simple show sera accessible à partir du mercredi 2 mai 2012 sur la médiathèque du site [www.dechets-radioactifs.com](http://www.dechets-radioactifs.com).